



**PRÉFET  
DU NORD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) du Nord

## Organigrammes par service

### Siège social :

Cité Administrative de Lille - 175 rue Gustave Delory - BP 82008 - 59011 LILLE Cedex

.....

### Sites distants :

Lille : Immeuble "Le République" - 77, rue Léon Gambetta - BP 20501 - 59022 Lille

Valenciennes : Les Tertiales - Rue Marc Lefrancq - BP 90045 - 59301 Valenciennes

## Organigrammes de la DDETS du Nord par service

Page 3 - Organigramme nominatif direction et chefs de pôles

Page 4 - Organigramme général des services

Page 5 - Cabinet de Direction

Page 6 - Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité F/H

**Direction de l'Insertion, de  
l'emploi et du logement**  
Page 7 - 8 - 9

**Page 7 - Pôle Animation et Suivi de la Contractualisation Territoriale (PASCT)**

**Page 8 - Pôle Logement (PL)**

**Page 9 - Pôle Inclusion et Emploi (PIE)**

**Direction de la Cohésion  
Sociale** Page 10 - 11

**Page 10 - Pôle Urgence Sociale, Hébergement et Insertion (PUSHI)**

**Page 11 - Pôle Protection et Droits des Usagers (PPDU)**

**Direction du Travail et  
Accompagnement des  
Entreprises**  
Page 12 - 13 - 14 - 15

**Page 12 - Pôle Accompagnement et Mutation des Entreprises (PAME)**

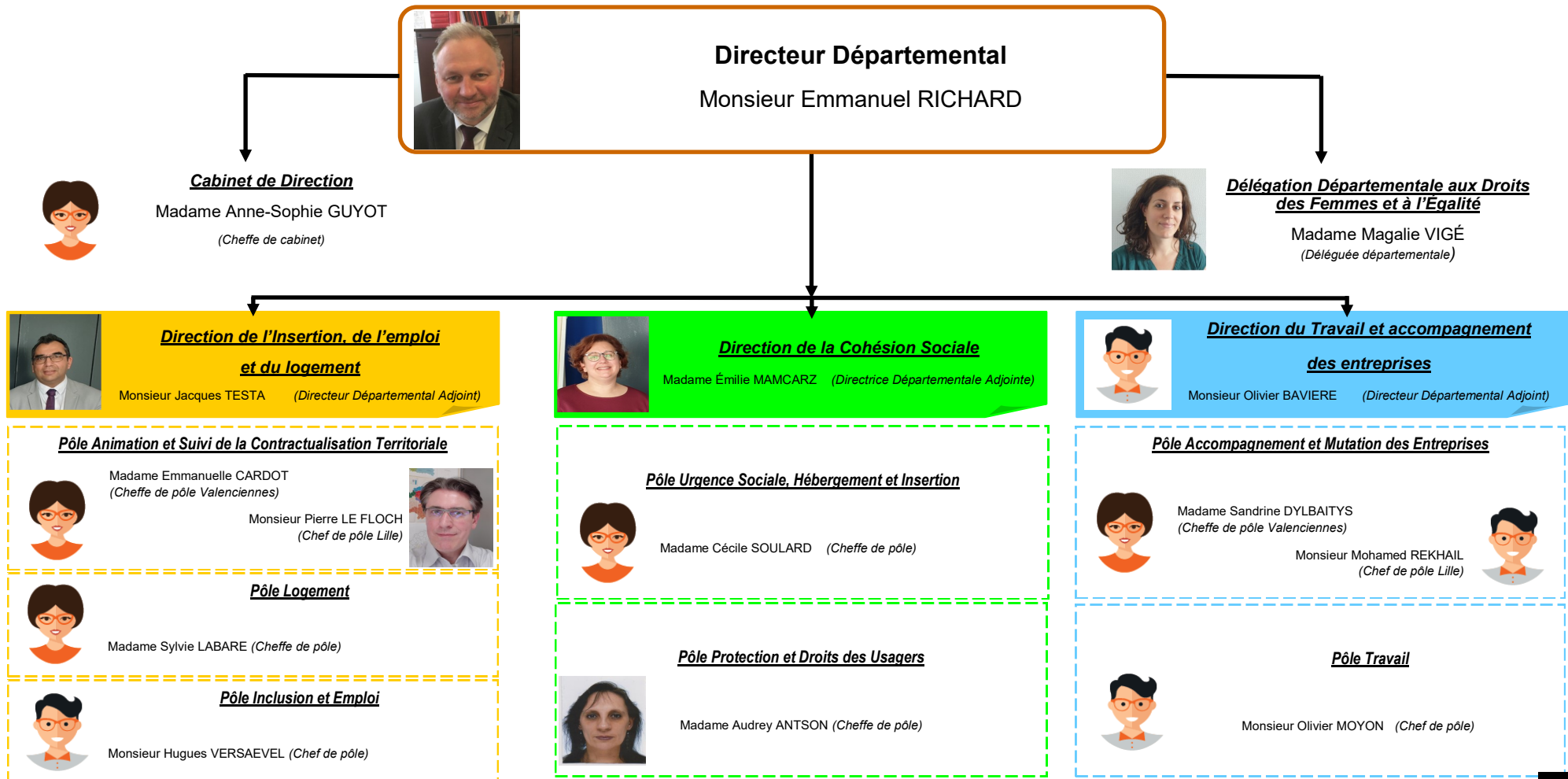
**Page 13 - Pôle Travail (PT) Valenciennes et arrondissement**

**Page 14 - 15 - Pôle Travail (PT) Lille et arrondissement**

Page 16 - Implantation Géographique

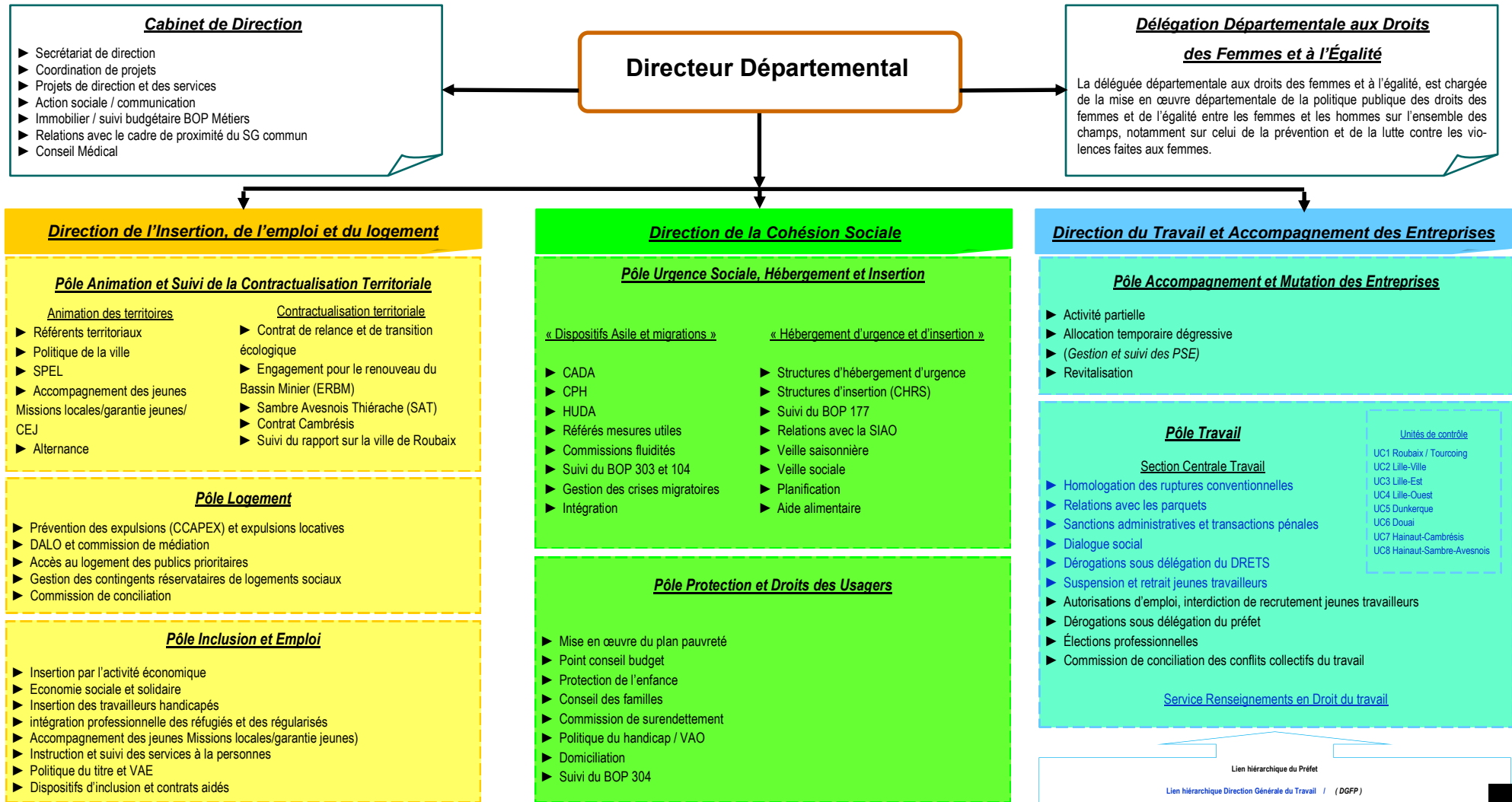
# Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) du Nord

## Organigramme nominatif direction et chefs de pôles



# Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) du Nord

## Organigramme général des services



# Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) du Nord

## Cabinet de direction



**Directeur Départemental**  
Monsieur Emmanuel RICHARD

(DDETS du Nord - Lille - Cité Administrative - 175 rue Gustave Delory - BP 82008 - 59011 Lille CEDEX  
15ème étage - Aile B - Porte 1570

### SECRÉTARIAT DE DIRECTION

DDETS du Nord - Lille - Cité Administrative - 175 rue Gustave Delory - BP 82008 - 59011 Lille CEDEX  
15ème étage - Aile B - Porte 1565 - Tél : **03 20 18 33 39 / 40** Mél : [ddets-direction@nord.gouv.fr](mailto:ddets-direction@nord.gouv.fr)

DDETS du Nord - Lille - Immeuble "Le République" - 77, rue Léon Gambetta - BP 20501 - 59022 Lille  
CEDEX - Tél : **03 20 12 55 55** Mél : [ddets-59l-direction@nord.gouv.fr](mailto:ddets-59l-direction@nord.gouv.fr)

DDETS du Nord - Valenciennes - Les Tertiales - Rue Marc Lefrancq - BP 90045 - 59301 Valenciennes  
CEDEX - Tél : **03 27 09 96 96** Mél : [ddets-59v-direction@nord.gouv.fr](mailto:ddets-59v-direction@nord.gouv.fr)

### **IMMOBILIER / SUIVI BUDGÉTAIRE BOP MÉTIERS DE LA DDETS**

Assurer et coordonner le suivi budgétaire des BOP métiers de la DDETS - Assurer le contrôle interne comptable (gestion et animation) - Assurer le lien avec les finances publiques - Appuyer les pôles en tant que correspondant CHORUS Cœur - Favoriser les liens avec le cadre de proximité du SGC.

DDETS du Nord - Lille - Cité Administrative - 175 rue Gustave Delory - BP 82008 - 59011 Lille CEDEX  
15ème étage - Aile B - Porte 1564 - Mél : [ddets-cab@nord.gouv.fr](mailto:ddets-cab@nord.gouv.fr)

### **CONSEIL MÉDICAL**

DDETS du Nord - Lille - Cité Administrative - 175 rue Gustave Delory - BP 82008 - 59011 Lille CEDEX  
15ème étage - Aile B - Mél : [ddets-cmcr@nord.gouv.fr](mailto:ddets-cmcr@nord.gouv.fr)

Depuis les décrets 2022-353 et 2022-351 du 11 mars 2022 relatifs aux conseils médicaux dans la fonction publique d'Etat et hospitalière, les 2 instances du comité médical et de la commission de réforme ont fusionné pour devenir le conseil médical départemental, instance consultative. Il est saisi par les administrations employeurs.

Celui-ci s'organise en deux formations : restreinte et plénière. Le conseil médical est présidé par un médecin désigné par le préfet. Il est composé de 3 médecins agréés titulaires, dont le médecin président et de 3 ou plusieurs suppléants en formation restreinte et en plénière des 3 médecins de la formation restreinte, de 2 représentants de l'administration et de 2 représentants du personnel. La liste des médecins agréés composant le conseil médical est fixée par un arrêté préfectoral.

Le conseil médical rend des avis sur les droits à congé maladie (ordinaire, longue maladie, longue durée, l'imputabilité au service des maladies professionnelles et accident de service, la retraite pour invalidité, mise en disponibilité d'office, aptitude aux fonctions...).

Les fonctionnaires sont informés 10 jours ouvrés avant la séance de l'examen de leur dossier. Les avis sont systématiquement motivés dans le respect du secret médical et adressés à l'administration et à l'agent. Les décisions sont rendues par les administrations, qui sont tenues d'en informer le conseil médical.

### **INTERFACE AVEC LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL COMMUN (SGC)**

► Lien Ressources Humaines

► Lien Logistique

► Lien Dialogue Social

# Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) du Nord

## Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité



**Directeur Départemental**  
Monsieur Emmanuel RICHARD



**Madame Magalie VIGÉ** *(Déléguee départementale)*  
DDETS du Nord - Lille - Cité Administrative - 175 rue Gustave Delory - BP 82008 - 59011 Lille CEDEX  
Mél : [ddets-droitsdesfemmesegalite@nord.gouv.fr](mailto:ddets-droitsdesfemmesegalite@nord.gouv.fr)

La Délégation départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DDFE) du Nord met en œuvre au niveau départemental la stratégie nationale d'égalité entre les femmes et les hommes.

Son action est structurée autour de 3 axes d'intervention :

- Protection des droits et lutte contre les violences sexistes et sexuelles
- Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- Lutte contre les stéréotypes

Pour cela, la Délégation départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité du Nord s'appuie sur un réseau d'acteurs locaux contribuant à la réduction des inégalités femmes-hommes. Elle travaille ainsi en partenariat avec les services déconcentrés de l'État, les collectivités territoriales et les associations spécialisées. Elle impulse, suit et évalue les actions financées par l'État. Elle participe à la stratégie régionale coordonnée par la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité femmes-hommes.

Contact du service : **03.20.18.33.15** Mél : [ddets-droitsdesfemmesegalite@nord.gouv.fr](mailto:ddets-droitsdesfemmesegalite@nord.gouv.fr)

## Direction de l'Insertion, de l'Emploi et du Logement (DIEL)



**Directeur Départemental Adjoint  
(DIEL)**

Monsieur Jacques TESTA



**Directeur Départemental  
DDETS**

Monsieur Emmanuel RICHARD

### Pôle Animation et Suivi de la Contractualisation Territoriale (PASCT)



Madame Emmanuelle CARDOT *(Cheffe de pôle pour Avesnes, Cambrai et Valenciennes)*  
DDETS du Nord - Les Tertiales - Rue Marc Lefrancq - BP 90045 - 59301 Valenciennes Cedex  
Boite fonctionnelle : [ddets-pasctv@nord.gouv.fr](mailto:ddets-pasctv@nord.gouv.fr)



Monsieur Pierre LE FLOCH *(Chef de pôle pour Douai, Dunkerque et Lille)*  
DDETS du Nord - Immeuble « Le République » - 77 rue Léon Gambetta - BP 20501 - 59022 Lille Cedex (Bureau B17)  
Boite fonctionnelle : [ddets-pasctl@nord.gouv.fr](mailto:ddets-pasctl@nord.gouv.fr)

#### Animation des territoires / Chargés de Développement de l'Emploi et des Territoires (CDET)

Contact du service : Madame Emmanuelle CARDOT (Tél : 03.27.09.96.21 / 07.61.72.34.94)  
Monsieur Pierre LE FLOCH (Tél : 03.20.12.55.31 / 06.38.73.26.58)  
Responsable emploi des jeunes : Madame Stéphanie CLAUWAERT (Tél : 03.20.12.20.39 / 07.60.15.70.87)

#### Les chargés de développement de l'emploi et des territoires ont pour mission :

- de conduire ou de participer à des projets partenariaux correspondant aux besoins du territoire et en cohérence avec les orientations stratégiques du ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion,
- de déployer les politiques de l'emploi dans un cadre partenarial tant en assurant la promotion des dispositifs de lutte contre le chômage qu'en accompagnant les entreprises en matière de gestion des ressources humaines et d'adaptation des compétences,
- de contribuer, par ces actions, au développement de l'emploi, en ciblant en particulier les publics qui en sont le plus éloigné, et à la sécurisation des parcours professionnels dans ces territoires.

#### Les activités essentielles de l'animation du territoire sont :

- représentation de la DDETS sur le territoire et participation aux travaux de SPELOF d'arrondissement,
- appui à la mise en œuvre des politiques et dispositifs de l'emploi sur le territoire d'intervention,
- participation aux dialogues de gestion et aux comités de pilotage et instances des structures ou opérateurs de l'État sur son territoire,
- animation territoriale et développement des coopérations et partenariats locaux impliqués dans la mise en œuvre des politiques de l'emploi,
- ingénierie de projets de la conception à l'évaluation, mobilisation des compétences et financements nécessaires, mise en œuvre ou appui aux projets de développement de l'emploi, collaboration, notamment en liaison avec les services statistiques, à l'élaboration des diagnostics territoriaux nécessaires à la définition de plans d'actions et à la conduite de l'action publique sur le territoire.

#### Contractualisations territoriales / Contrats de Relance et de Transition Écologique (CRTE)

Contact du service : Madame Emmanuelle CARDOT (Tél : 03.27.09.96.21 / 07.61.72.34.94)  
Monsieur Pierre LE FLOCH (Tél : 03.20.12.55.31 / 06.38.73.26.58)

Suivi des projets territoriaux significatifs : Engagement pour le renouveau du bassin minier (ERBM), PACTE Sambre-Avesnois-Thiérache (SAT), Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD), Cités de l'emploi, Contrat de relance et de transition écologique (CRTE), des démarches territoriales spécifiques (territoires du Cambrésis et de Roubaix) et des projets de recrutements d'envergure.

#### Un contrat en faveur de la transition écologique et de la cohésion des territoires

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique, économique dans les territoires, le Gouvernement a proposé aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : Le contrat de relance et de transition écologique. Le CRTE, signé pour six ans, illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'État et les collectivités territoriales. Il intègre les dispositifs d'accompagnement de l'État à destination des collectivités territoriales, considérablement renforcés par les crédits du plan de relance lors des deux premières années. Le CRTE est la traduction de l'ambition d'un projet de territoire : la transition écologique et la cohésion territoriale sont la colonne vertébrale de ce contrat, qui s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs territoriaux, publics comme privés, tous impliqués dans la relance.

#### Les ambitions de la transition écologique :

Le CRTE doit notamment permettre aux collectivités locales d'intégrer, au sein de leurs projets de territoire, les ambitions de la transition écologique dans leurs priorités. Les actions retenues concourent à l'atteinte des objectifs nationaux en matière de stratégie nationale bas-carbone, de biodiversité, de Plan national d'adaptation au changement climatique et de préservation des ressources naturelles. Une attention particulière sera portée à la lutte contre l'artificialisation des sols, au développement des nouvelles pratiques agricoles, aux circuits courts et à l'économie circulaire. Les mobilités douces, la rénovation énergétique des bâtiments et la promotion des énergies renouvelables seront prises en compte. Le CRTE intègre notamment le Contrat de Transition Écologique (CTE), qui résulte d'une co-construction avec les élus, les services de l'État, les entreprises et les citoyens.

## Direction de l'Insertion, de l'Emploi et du Logement (DIEL)



**Directeur Départemental Adjoint  
(DIEL)**

Monsieur Jacques TESTA



**Directeur Départemental  
DDETS**

Monsieur Emmanuel RICHARD

### Pôle Logement (PL)



**Madame Sylvie LABARE**

*(Cheffe de pôle)*

DDETS du Nord - Cité Administrative - 175 rue Gustave Delory - BP 82008 - 59011 Lille Cedex (14ème étage - Aile B)

Secrétariat : Madame Alison ROBBE - Tél : **03 20 18 37 95** / Madame Chloé DERCK - Tél : **03 20 18 37 87**

#### Service droit au logement opposable (DALO)

Contact du service : Madame Anne BERNARD (Tél : **03.20.18.37.75**)

*Boîte fonctionnelle : ddets-secretariat-dalo@nord.gouv.fr*

#### Droit au logement opposable (Dalo) : faire valoir son droit à un logement

Lorsque vous n'avez reçu aucune proposition de logement social adapté à votre situation après un délai d'attente anormalement long, vous pouvez saisir la commission de médiation (COMED) d'un recours amiable. Si vous êtes sans logement, ou menacé d'expulsion, ou si vous vivez dans un logement impropre à l'habitation, ou si votre logement est inadapté et inadaptable à votre handicap, vous pouvez saisir la commission sans condition de délai. Si la COMED décide que vous devez être relogé en urgence, le service DALO s'assure que le bailleur social qu'il a désigné vous propose un logement dans le délai de 6 mois. Si vous n'avez pas reçu de proposition de logement, vous pouvez saisir le tribunal administratif.

#### Service commission départementale de conciliation, PDALHPD et contingents

Contact du service : Madame Sophie GARBOWSKI (Tél : **03.20.18.37.77**)

*Boîte fonctionnelle : ddets-cdc@nord.gouv.fr*

#### Dans quels cas saisir la commission départementale de conciliation des litiges locatifs (CDC) ?

La commission départementale de conciliation aide propriétaire (bailleur) et locataire à trouver une solution amiable à leur litige. Selon le type de litige (état des lieux, décence, encadrement des loyers...), il peut être obligatoire de saisir la CDC avant de faire appel au juge. La CDC intervient gratuitement.

Les contingents réservataires de logements sociaux permettent de reloger les publics prioritaires dans le parc HLM (PDALHPD, DALO, agents de l'État)

#### Service prévention, expulsions et PDALHPD

Contact du service : Madame Delphine WYART (Tél : **03.20.18.34.40**)

*Boîte fonctionnelle : ddets-ppe@nord.gouv.fr*

#### Commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX) :

La Commission départementale de coordination des actions de prévention des expulsions locatives a pour mission de coordonner, évaluer et orienter le dispositif de prévention des expulsions locatives défini par le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD). Elle anime le réseau des CCAPEX d'arrondissement. Ces commissions réunissent en un même lieu l'ensemble des acteurs oeuvrant en faveur de la prévention des expulsions et émettent des avis et recommandations partagés sur les situations individuelles d'expulsion dont elles sont saisies.

#### Concours de la force publique pour les expulsions locatives :

Animation du réseau des sous-préfectures et instruction des demandes pour l'arrondissement de Lille.



## Direction de l'Insertion, de l'Emploi et du Logement (DIEL)



**Directeur Départemental Adjoint  
(DIEL)**

Monsieur Jacques TESTA



**Directeur Départemental  
DDETS**

Monsieur Emmanuel RICHARD

### Pôle Inclusion et Emploi (PIE)



**Monsieur Hugues VERSAEVEL**

(Chef de pôle)

Mail : hugues.versaevel@nord.gouv.fr

DDETS du Nord - Immeuble « Le République » - 77 rue Léon Gambetta - BP 20501 - 59022 Lille Cedex - Bureau C54 **Tél : 03.20.12.20.10 (Lille)**

Le Pôle inclusion et emploi met en œuvre des mesures d'accès et de retour à l'emploi (insertion par l'activité économique, emploi des travailleurs en situation de handicap), participe à la mise en œuvre de la politique du titre et de la validation des acquis de l'expérience (VAE) et concoure au développement de l'emploi (services à la personne) et de l'économie sociale et solidaire (attribution de l'agrément ESUS).

L'insertion par l'activité économique (IAE) permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion sociale et professionnelle par le biais de contrats de travail spécifiques.

Politique du Titre et VAE : le ministère chargé de l'emploi mène une politique de certification professionnelle destinée à qualifier des personnes et à favoriser ainsi leur maintien ou leur retour dans l'emploi. L'instrument de cette politique est le titre professionnel, certification enregistrée de droit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Il existe environ 250 titres professionnels qui couvrent de nombreux secteurs d'activité (bâtiment, services à la personne, transports, restauration, commerce, industrie, etc.) et plusieurs niveaux de qualification (de niveau 3 au niveau 6). Le Pôle contrôle les sessions d'examen, prépare les titres qui sont délivrés par la DREETS, habilite les membres des jurys et valide la recevabilité des dossiers de VAE.

Services à la personne : le Pôle délivre d'une part les agréments, obligatoires pour qu'une entreprise exerce une activité de services à la personne auprès des publics fragiles (personnes âgées en mode mandataire et enfants de moins de 3 ans), et d'autre part, les déclarations d'activité qui permettent aux entreprises de services à la personne de bénéficier, ou de faire bénéficier leurs clients, des avantages fiscaux et sociaux du secteur.

Le pôle promeut et agréé les accords d'entreprise afin de développer l'emploi des travailleurs en situation de handicap et anime le partenariat entre la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et les membres de service public de l'emploi (Pôle Emploi, Cap Emploi et missions locales).

L'agrément ESUS a pour objectif de créer un écosystème favorable au développement des entreprises de l'économie sociale et solidaire en leur donnant accès à des financements de l'épargne solidaire.

#### Service Inclusion de Lille (arrondissements de Douai, Dunkerque et Lille) :

##### Insertion par l'activité économique :

Contact : Madame Catherine MAYEUR, responsable du service  
Tél : 03.20.12.55.30 Mél : catherine.mayeur@nord.gouv.fr  
Boîte fonctionnelle : ddets-insertion-lille@nord.gouv.fr

##### Services à la personne

Contact : Madame Marie-Noëlle DESPLECHIN Tél : 03.20.12.20.24  
Boîte fonctionnelle : ddets-sap-lille@nord.gouv.fr

#### Service Politique du Titre et VAE de Lille

##### (arrondissements de Douai, Dunkerque et Lille) :

Contact : Madame Jeannine SCHEERS, responsable du service  
Tél : 03.20.12.55.28 Boîte fonctionnelle : ddets-lille-vaе-titrespro@nord.gouv.fr

#### Service Inclusion de Valenciennes

##### (arrondissements d'Avesnes-sur-Helpe, Cambrai et Valenciennes) :

Contact : Madame Marie-Christine MEUNIER Tél : 03.27.09.96.22

##### Insertion par l'activité économique :

Contact : Mme Lucie ARBONNIER Tél : 03.27.09.97.19  
Mél : lucie.arbonnier@nord.gouv.fr  
Boîte fonctionnelle : ddets-insertion-valenciennes@nord.gouv.fr

##### Services à la personne :

Contact : Madame Isabelle DUCLOY Tél : 03.27.09.97.02  
Boîte fonctionnelle : ddets-sap-valenciennes@nord.gouv.fr

##### Politique du Titre et VAE :

Contact : Madame Marie-Christine MEUNIER Tél : 03.27.09.96.22  
Boîte fonctionnelle : ddets-valenciennes-vaе-titrespro@nord.gouv.fr

#### Politiques d'emploi des travailleurs handicapés (ensemble du Nord)

Contact : Madame Stéphanie CLAUWAERT Tél : 03.20.12.20.39  
Mél : stephanie.clauwaert@nord.gouv.fr

#### Agrément « Entreprise solidaire d'utilité sociale » (ESUS) (ensemble du Nord)

Contact : M. Hugues VERSAEVEL Tél : 03.20.12.20.10  
Mél : ddets-insertion-lille@nord.gouv.fr

## Direction de la Cohésion Sociale (DCS)



**Directrice Départementale Adjointe  
(DCS)**  
Madame Emilie MAMCARZ



**Directeur Départemental  
DDETS**  
Monsieur Emmanuel RICHARD

## Pôle Urgence Sociale, Hébergement et Insertion (PUSHI)



**Madame Cécile SOULARD** (Cheffe de pôle)  
DDETS du Nord - Cité Administrative - 175 rue Gustave Delory - BP 82008 - 59011 Lille Cedex (16ème étage - Aile B)  
Secrétariat : Madame Virginie TOURBIER - Tél : 03 20 18 33 33 Boite fonctionnelle : [ddets-ushi@nord.gouv.fr](mailto:ddets-ushi@nord.gouv.fr)

### SUIVI THÉMATIQUE DÉPARTEMENTAL

**Planification et programmation des dispositifs de l'hébergement et du logement adapté, agréments des associations, suivi des autorisations :**

Référente : Raphaëlle SALORD  
Le service des Politiques d'insertion par l'hébergement et le Logement regroupe en son sein l'ensemble des actions en faveur de l'insertion par l'hébergement et le logement des personnes sans abri ou en situation de mal logement, de la compétence de l'État.  
La planification regroupe un panel de suivis: les capacités selon les dispositifs, les évaluations des établissements sociaux, les autorisations et des agréments, les enquêtes, et statistiques, le lien santé/social et la coordination départementale sur le logement adapté.

**PDALHPD :** Référente : Raphaëlle SALORD  
La finalité du Plan Départemental d'action pour le logement et l'hébergement des Personnes Défavorisées est d'avoir une vision globale des besoins en hébergement et en logement des personnes défavorisées, adaptée aux particularités du territoire.  
Le PDALHPD 2019 – 2024 du Nord s'inscrit dans la stratégie nationale de renforcement de la démarche « Logement d'abord » : celle-ci vise à orienter le plus rapidement possible les personnes sans logement vers une solution durable de logement, avec un accompagnement adapté. Le logement devient le levier d'une action d'insertion plus globale. Pilotage, animation et mise en œuvre du plan. Un comité technique territorial se réunit chaque mois, sur chaque arrondissement, pour reloger les publics prioritaires du plan.

**Lutte contre la maltraitance, promotion de la bientraitance, droits des usagers, référent ICE :** Référente : Sandrine PINOCHEAU  
La lutte contre la maltraitance et la promotion de la bientraitance et des droits des personnes relèvent de la compétence de l'État en matière de surveillance des établissements et de protection des personnes. Elle peut se définir comme toute action visant à corriger et prévenir les risques de maltraitements physiques et psychologiques mais aussi comme une vigilance constante du respect de la dignité de la personne par la promotion des droits affirmés par la loi du 2 janvier 2002.  
Boite fonctionnelle : [ddets-signal@nord.gouv.fr](mailto:ddets-signal@nord.gouv.fr)

**Veille sociale, coordination des SIAO, DALO Hébergement :** Référente : Clara EECKELOO  
Le dispositif de veille sociale est chargé d'orienter les personnes sans abri ou en détresse, de procéder à une première évaluation de leur situation médicale, psychique et sociale et de les orienter vers les structures ou services adaptés à leurs besoins. La veille sociale repose sur plusieurs services dont les services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) qui assurent la gestion ou la coordination : des plateformes téléphoniques 115, des accueils de jour, des équipes mobiles, des maraudes. Instauré par la circulaire du 8 avril 2010, confirmé par la loi ALUR du 24 mars 2014 et la circulaire du 17 décembre 2015, le SIAO est, au cœur du secteur Accueil - Hébergement - Insertion (AHI), un outil essentiel pour porter la dynamique et coordonner la mise en œuvre du Logement d'abord avec deux missions principales : - Opérateur de service public, le SIAO met en œuvre les orientations et décisions de l'État en matière d'hébergement et d'orientation des ménages sans domicile.  
- Outil opérationnel partagé de la politique du Logement d'abord, le SIAO est l'interface partenariale qui permet de co-construire les parcours d'accompagnement et d'accès au logement avec les services de l'État et l'ensemble des partenaires (collectivités territoriales, associations, bailleurs sociaux, et les représentants des personnes accompagnées), dans l'exercice de leurs compétences et missions respectives en matière de lutte contre l'exclusion.

**Suivi des admissions et prolongations de séjour en CHRS :** Référente : Aline DE SAINTE MARESVILLE  
Bénéficiaire, sur leur demande, de l'aide sociale pour être accueillies dans des centres d'hébergement et de réinsertion sociale publics ou privés les personnes et les familles qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale (article L 345-1 du CASF).  
Boite fonctionnelle : [ddets-chrs@nord.gouv.fr](mailto:ddets-chrs@nord.gouv.fr)

**Gens du voyage :** Référente : Déborah BRULANT  
Le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage du Nord 2019-2025 a vocation à améliorer le niveau d'équipements adaptés aux gens du voyage, de développer le volet social et de mettre en place une gouvernance basée sur la co-construction avec les différents acteurs du territoire. Animation et

**Animation et pilotage des crédits du BOP 177 et 304, Chorus cœur :** Référent : Louis FALIGANT  
Le Budget Opérationnel de Programme (BOP) 177 est intitulé « Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables ». Il permet le financement des actions concernant la lutte contre les exclusions, les dispositifs de veille sociale, d'hébergement, de logement adapté, et la conduite et l'animation des politiques de l'hébergement et de l'inclusion sociale.  
Le BOP 177 permet de financer l'ALT (Allocation de Logement Temporaire), allocation d'aide au logement versée par l'État pour permettre à des associations, CCAS et CIAS de mettre à disposition des logements pour des personnes défavorisées logées à titre temporaire.  
Le BOP 304 « inclusion sociale et protection des personnes » identifie l'action aide alimentaire.  
La lutte contre la précarité alimentaire vise à favoriser l'accès à une alimentation sûre, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale (article 266-1 du CASF). L'aide alimentaire permet de mettre à disposition des personnes les plus démunies des denrées qui sont distribuées par des réseaux associatifs nationaux ou locaux. Suivi des délégations de crédits via chorus cœur.

**AVDL - Intermédiation locative :** Référente : Martine BEAUMONT  
Le Fonds national d'accompagnement vers et dans le logement (FNAVDL) a pour finalité de financer des actions d'accompagnement au profit des ménages qui relèvent des politiques d'hébergement et d'accès au logement et aux personnes reconnues prioritaires auxquelles un logement doit être attribué en urgence au titre du droit au logement opposable (DALO). Boite fonctionnelle : [ddets-fnavdl@nord.gouv.fr](mailto:ddets-fnavdl@nord.gouv.fr)  
L'intermédiation locative, a pour objectif de développer, à partir du parc privé, une offre nouvelle destinée à accueillir, de manière pérenne ou temporaire, des ménages en difficultés pour accéder à un logement autonome.

**Migrants, asile, intégration, résorption des bidonvilles, pilotage et animation des crédits du BOP 303 et 104, chorus cœur :**  
Référent : Abdelkader HARIZI  
L'objectif est d'assurer la mise à l'abri des migrants, le temps de leur évaluation administrative, et de les réorienter vers les solutions d'hébergement et de logement adaptées à leur situation. Il s'agit également d'assurer l'intégration des primo-arrivants. Ces missions sont mises en œuvre par les budgets 303 « immigration et asile » et 104 « intégration et accès à la nationalité ». Concernant, la résorption des bidonvilles, le gouvernement fixe un objectif clair de résorption en dépassant l'approche centrée sur les évacuations au profit d'une approche globale alliant insertion sociale, respect de l'ordre public et prévention des réinstallations.

**Contractualisation :** Référente : Laura Bonnefoux  
La généralisation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens prévue par la loi « Evolution du logement, de l'Aménagement et du Numérique (Elan) est un outil de dialogue entre les pouvoirs publics et les gestionnaires d'établissements. La réalisation, la mise en œuvre et le suivi des CPOM s'effectue pour chaque association dans le champ de la tarification.  
Le rapport d'orientation budgétaire relatif à l'enveloppe limitative régionale pour la tarification des CHRS définit les priorités d'orientation en matière de tarification.  
Le suivi de la procédure budgétaire, la poursuite de la convergence tarifaire via l'Etude Nationale des Coûts et la transformation structurelle de l'offre, inscrite dans le cadre du logement d'abord sont les éléments socle des CPOM.

### SUIVI ASSOCIATIF ET TERRITORIAL

**Suivi et développement de l'Accueil Hébergement Insertion et du logement adapté :**  
arrondissements de Douai et Valenciennes : Référente Nathalie RIQUOIR  
arrondissements d'Avesne Sur Helpe et Cambrai : Référente : Déborah BRULANT  
arrondissement de Dunkerque : Référente : Aline DE SAINTE MARESVILLE  
arrondissement de Lille : Référents : Laura BONNEFOUX, Stéphane DEBLOCK, Clara EECKELOO, Louis FALIGANT, Abdelkader HARIZI.

## Direction de la Cohésion Sociale (DCS)



**Directrice Départementale Adjointe  
(DCS)**

Madame Emilie MAMCARZ



**Directeur Départemental  
DDETS**

Monsieur Emmanuel RICHARD

## Pôle Protection et Droits des Usagers (PPDU)



**Madame Audrey ANTSON** (Cheffe de pôle)

DDETS du Nord - Cité Administrative - 175 rue Gustave Delory - BP 82008 - 59011 Lille Cedex (17ème étage - Aile B)

Secrétariat : Madame Véronique HOTOIS - Tél : 03 20 18 34 07 Boite fonctionnelle : [ddets-ppdu@nord.gouv.fr](mailto:ddets-ppdu@nord.gouv.fr)

### Plan Stratégie Pauvreté

Boite fonctionnelle : [ddets-pauvrete@nord.gouv.fr](mailto:ddets-pauvrete@nord.gouv.fr)

Prévenir la pauvreté en agissant dès la petite enfance pour empêcher qu'un enfant pauvre aujourd'hui ne devienne un adulte pauvre demain.

- Contractualisations avec les collectivités territoriales
- Suivi des actions financées par le commissaire à la lutte contre la pauvreté
- Participation aux groupes de travail Régionaux
- Suivi et financement des clubs de prévention financés sur les crédits prévention de la délinquance et de la radicalisation

### Contrôles et Inspections

Etablissement Médico Sociaux - Vacances Adaptées - Point Conseil Budget ...

### Protection de l'Enfance

- Contractualisation
- Commission d'examen de la situation et des statuts des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (CESSEC)

### Cellule Pupilles

Boite fonctionnelle : [ddets-pupilles@nord.gouv.fr](mailto:ddets-pupilles@nord.gouv.fr)

Coordination du secrétariat des conseils de familles en liaison avec les services d'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) du conseil départemental - Suivi des 400 pupilles de l'Etat

- Mise en réseau des partenaires - Suivi des cas complexes en lien avec l'ARS - Elaboration des arrêtés de constitution des conseils des familles.

### Surendettement

- Coordination et suivis financiers et administratif des Points Conseil Budget
- Présidence et Arrêtés de composition de la Commission de surendettement du Nord

### Autres suivis et financements

- Points rencontres (agrèments)
- suivi et financements des CTAI/CHS
- Financement de l'aide médicale d'État Humanitaire et des gardes à vue
- Financement de l'Aide Sociale ETAT

### Domiciliation

- Mise en œuvre du schéma relatif à la domiciliation + financements + agrèments

### Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs

- Participation aux COPIL du schéma régional relatif la protection des majeurs + commission d'agrément

### Handicap

Boite fonctionnelle : [ddets-handicap@nord.gouv.fr](mailto:ddets-handicap@nord.gouv.fr)

- Pilotage de l'AAH et participation aux Commissions des droits et de l'autonomie de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et du Fonds de Compensation.
- Participation aux CDCA et COMEX MDPH
- Développement d'actions sur l'insertion sociale des personnes handicapées
- Suivi et Inspection des séjours VAO
- Suivi des demandes de Cartes Mobilité Inclusion (CMI Stationnement) Personnes Morales
- Suivi et financement du dispositifs ALLO MALTRAITANCE BOP 157

### Parentalité

- Suivi du schéma départemental de soutien aux familles et participation aux groupes de travail.

**Direction du Travail et accompagnement des Entreprises (DTE)**



**Directeur Départemental Adjoint  
(DTE)**

Monsieur Olivier BAVIERE



**Directeur Départemental  
DDETS**

Monsieur Emmanuel RICHARD

**Pôle Accompagnement et Mutation des Entreprises (PAME)**



**Madame Sandrine DYLBAITYS** (*Cheffe de pôle Valenciennes*)

DDETS du Nord - Les Tertiales - Rue Marc Lefrancq - BP 90045 - 59301 Valenciennes Cedex

Boite fonctionnelle activité partielle : [ddets-59v-activite-partielle@nord.gouv.fr](mailto:ddets-59v-activite-partielle@nord.gouv.fr)

Boite fonctionnelle hors activité partielle : [ddets-59v-homologation-pse@nord.gouv.fr](mailto:ddets-59v-homologation-pse@nord.gouv.fr)



**Monsieur Mohamed REKHAIL** (*Chef de pôle Lille*)

DDETS du Nord - Immeuble « Le République » - 77 rue Léon Gambetta - BP 20501 - 59022 Lille Cedex 1

Boite fonctionnelle activité partielle : [ddets-59l-activite-partielle@nord.gouv.fr](mailto:ddets-59l-activite-partielle@nord.gouv.fr)

Boite fonctionnelle hors activité partielle : [ddets-59l-homologation-pse@nord.gouv.fr](mailto:ddets-59l-homologation-pse@nord.gouv.fr)

**ACCOMPAGNEMENT, MUTATIONS ÉCONOMIQUES / ANTICIPATION, MUTATIONS ÉCONOMIQUES**

Le PAME accompagne les entreprises dans le cadre des mutations économiques et des restructurations. Préviens et accompagne les difficultés des entreprises, gère les conséquences économiques et les situations de crise.

L'anticipation de ces mutations économiques implique une prospective sur les évolutions futures des secteurs, des territoires et des métiers afin d'adapter le plus en amont possible, les axes de développement, les organisations des entreprises et du travail ainsi que les compétences des salariés.

Pour maintenir les salariés dans l'emploi et conserver les compétences dans un contexte économique difficile, des dispositifs sont proposés : activité partielle, plan de sauvegarde de l'emploi, obligation de revitalisation des territoires, contrat de sécurisation professionnelle (CSP), congé de reclassement, congé de mobilité, etc.

**SITE DE LILLE :**

DDETS du Nord Lille – Immeuble « Le République »

77, rue Léon Gambetta – BP 20501

59022 Lille Cedex

Tél : 03.20.12.55.55

mail : [ddets-59l-direction@nord.gouv.fr](mailto:ddets-59l-direction@nord.gouv.fr)

**SITE DE VALENCIENNES :**

DDETS du Nord Valenciennes – « Les Tertiales »

Rue Marc Lefrancq – BP 90045

59301 Valenciennes Cedex

Tél : 03.27.09.96.96

mail : [ddets-59v-direction@nord.gouv.fr](mailto:ddets-59v-direction@nord.gouv.fr)



**Directeur Départemental Adjoint  
(DTE)**

Monsieur Olivier BAVIERE



**Directeur Départemental  
DDETS**

Monsieur Emmanuel RICHARD

### Pôle Travail (PT)



**Monsieur Olivier MOYON** (*Chef de pôle*)

DDETS du Nord - Les Tertiales - Rue Marc Lefrancq - BP 90045 - 59301 Valenciennes Cedex

DDETS du Nord - Immeuble « Le République » - 77 rue Léon Gambetta - BP 20501 - 59022 Lille Cedex - Bureau B41

#### PÔLE TRAVAIL

Le pôle travail veille à l'application de la politique et de la législation du travail, couvrant aussi bien le champ du contrôle des conditions de travail et de la prévention des risques professionnels, que celui de l'accès au droit du travail et du dialogue social.

#### PÔLE TRAVAIL LILLE

Adjointe au responsable du Pôle Travail Lille : Madame Isabelle BARTHELEMY  
DDETS du Nord - Immeuble « Le République » - 77 rue Léon Gambetta - BP 20501  
59022 Lille Cedex Tél : 03.20.12.55.55

Renseignements en droit du travail : Boite fonctionnelle : ddets-59l-renseignements@nord.gouv.fr  
Contact tél : **0806 000 126**

Homologation des ruptures conventionnelles : Boite fonctionnelle : ddets-59l-rupconv@nord.gouv.fr  
Contact du service : Madame Christelle DARTUS (Tél : 03.20.12.20.19) les mardis et jeudis de 14h à 15h

Section Centrale Travail : Responsable du service : Monsieur François VOET  
Boite fonctionnelle : ddets-ut59l-sct@nord.gouv.fr  
Contact du service : Madame Manon CARION (Tél : 03.20.12.55.69)

Dialogue social : Boite fonctionnelle : ddets-59l-accord-entreprise@nord.gouv.fr  
Contact du service : Monsieur Olivier CARLIER (Tél : 03.20.12.20.01)

Conseiller du salarié : Boite fonctionnelle : ddets-59l-conseiller-du-salarie@nord.gouv.fr  
Contact du service : Monsieur Daniel DE COUNE (Tél : 03.20.12.20.16)

#### PÔLE TRAVAIL VALENCIENNES

Responsable du service :

DDETS du Nord - Les Tertiales - Rue Marc Lefrancq - BP 90045  
59301 Valenciennes Cedex Tél : 03.27.09.96.96

Renseignements en droit du travail : Boite fonctionnelle : ddets-59v-renseignements@nord.gouv.fr  
Contact du service : (Tél : 03.27.09.96.57)

Section Centrale Travail : Boite fonctionnelle : ddets-ut59v-sct@nord.gouv.fr  
Contact du service : (Tél : 03.27.09.96.57)

Homologation des ruptures conventionnelles : Boite fonctionnelle : ddets-59v-rupconv@nord.gouv.fr  
Contact du service : Madame Laurence POIRETTE (Tél : 03.27.09.96.50)

Dialogue social : Boite fonctionnelle : ddets-ut59v-accord-entreprise@nord.gouv.fr  
Contact du service : Madame Marie-Laure SPECQ (Tél : 03.27.09.96.90)



**Directeur Départemental Adjoint  
(DTE)**

Monsieur Olivier BAVIERE



**Directeur Départemental  
DDETS**

Monsieur Emmanuel RICHARD

**Pôle Travail (PT) - Unités de Contrôle (UC)**



**Monsieur Olivier MOYON** (*Chef de pôle*)

DDETS du Nord - Les Tertiales - Rue Marc Lefrancq - BP 90045 - 59301 Valenciennes Cedex

DDETS du Nord - Immeuble « Le République » - 77 rue Léon Gambetta - BP 20501 - 59022 Lille Cedex - Bureau B41

L'inspection du travail est un service public chargé du contrôle des conditions de travail des salariés de droit privé et des employeurs ou des travailleurs indépendants dans certains cas. La « section » constitue le cadre d'intervention de l'inspection du travail au niveau territorial. Ces sections sont regroupées en « unités de contrôle » afin de favoriser une approche plus collective de l'application de la législation du travail et de mettre en place une organisation territoriale plus adaptée aux évolutions socio-économiques, sans remettre en cause les spécificités et les pouvoirs d'appréciation des agents de contrôle.

**UC ROUBAIX TOURCOING (UC 01)**

DDETS du Nord - UC Roubaix-Tourcoing - 369 rue Jules Guesde - 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ

Unité de contrôle Roubaix Tourcoing (UC 01) :

Boite fonctionnelle : [ddets-uc1@nord.gouv.fr](mailto:ddets-uc1@nord.gouv.fr)

Responsable de l'unité : Madame Céline DESFRENNE

Contact du service : Madame Patricia CUCIUFFO (Tél : 03.74.00.40.65)

**UC LILLE (UC 02 - UC 03 - UC 04)**

DDETS du Nord - Immeuble « Le République » - 77 rue Léon Gambetta - BP 20501 - 59022 Lille Cedex

Unité de contrôle Lille Ville (UC 02) :

Boite fonctionnelle : [ddets-uc2@nord.gouv.fr](mailto:ddets-uc2@nord.gouv.fr)

Responsable de l'unité : Madame Danielle DELEBARRE-DOPPIA

Contact du service : Madame TAVERNE (Tél : 03.20.12.55.48)

Unité de contrôle Lille Est (UC 03) :

Boite fonctionnelle : [ddets-uc3@nord.gouv.fr](mailto:ddets-uc3@nord.gouv.fr)

Responsable de l'unité : Monsieur Jocelyn DELY-SAPYN

Contact du service : Madame Catherine KULCZAK (Tél : 03.20.12.20.08)

Unité de contrôle Lille Ouest (UC 04) :

Boite fonctionnelle : [ddets-uc4@nord.gouv.fr](mailto:ddets-uc4@nord.gouv.fr)

Responsable de l'unité : Monsieur Patrick RIVIERE

Contact du service : Madame Muriel CAMPAGNE (Tél : 03.20.12.55.63)

**UC DUNKERQUE (UC 05)**

DDETS du Nord - UC Dunkerque - 66 rue des Chantiers de France - 59140 DUNKERQUE

Unité de contrôle Dunkerque (UC 05) :

Boite fonctionnelle : [ddets-uc5@nord.gouv.fr](mailto:ddets-uc5@nord.gouv.fr)

Responsable de l'unité : Monsieur Frédéric SIERADZKI

Contact du service : Madame Marie-Hélène BARSELIS (Tél : 03.74.00.40.40)



**Directeur Départemental Adjoint  
(DTE)**

Monsieur Olivier BAVIERE



**Directeur Départemental  
DDETS**

Monsieur Emmanuel RICHARD

**Pôle Travail (PT) - Unités de Contrôle (UC)**



**Monsieur Olivier MOYON** (Chef de pôle)

DDETS du Nord - Les Tertiales - Rue Marc Lefrancq - BP 90045 - 59301 Valenciennes Cedex

DDETS du Nord - Immeuble « Le République » - 77 rue Léon Gambetta - BP 20501 - 59022 Lille Cedex - Bureau B41

**SUITE**

**UC DOUAI (UC 06)**

DDETS du Nord - UC Douai - 417 Boulevard Paul Hayez - 59500 DOUAI

Unité de contrôle Douai (UC 06) :

Boite fonctionnelle : [ddets-uc6@nord.gouv.fr](mailto:ddets-uc6@nord.gouv.fr)

Responsable de l'unité : Madame Stéphanie GLOBEZ

Contact du service : Madame Fanny CARON

(Tél : 03.74.00.40.24)

**UC VALENCIENNES (UC 07 - UC 08)**

DDETS du Nord - Les Tertiales - Rue Marc Lefrancq - BP 90045 - 59301 Valenciennes Cedex

Unité de contrôle Hainaut Cambrésis (UC 07) :

Boite fonctionnelle : [ddets-uc7@nord.gouv.fr](mailto:ddets-uc7@nord.gouv.fr)

Responsable de l'unité : Madame Isabelle COURCIER

Contact du service : Madame Nathalie HYLA

(Tél : 03.27.09.96.79)

Unité de contrôle Hainaut Sambre Avesnois (UC 08) :

Boite fonctionnelle : [ddets-uc8@nord.gouv.fr](mailto:ddets-uc8@nord.gouv.fr)

Responsable de l'unité : Monsieur Max MARAT

Contact du service : Madame Méboura SAIFI

(Tél : 03.27.09.96.72)

**COORDONNEES UTILES DES SERVICES ARRONDISSEMENTS DE DUNKERQUE - LILLE - DOUAI**

Renseignements : [ddets-59l-renseignements@nord.gouv.fr](mailto:ddets-59l-renseignements@nord.gouv.fr)

IAE : [ddets-insertion-lille@nord.gouv.fr](mailto:ddets-insertion-lille@nord.gouv.fr) (03.20.12.55.40 sur rdv)

Politique du titre - VAE : [ddets-lille-vae-titrespro@nord.gouv.fr](mailto:ddets-lille-vae-titrespro@nord.gouv.fr)

Dérogation au repos dominical : [ddets-59l-sct@nord.gouv.fr](mailto:ddets-59l-sct@nord.gouv.fr) (03.20.12.55.69)

Service à la personne : [ddets-sap-lille@nord.gouv.fr](mailto:ddets-sap-lille@nord.gouv.fr)

Homologation des ruptures conventionnelle : [ddets-59l-ruptconv@nord.gouv.fr](mailto:ddets-59l-ruptconv@nord.gouv.fr) (03.20.12.20.19 par tél uniquement mardi et jeudi de 14h à 15h)

Dialogue social (dépôt des accords d'entreprise) : [ddets-59l-accord-entreprise@nord.gouv.fr](mailto:ddets-59l-accord-entreprise@nord.gouv.fr) (03.20.12.20.01)

Activité partielle : [ddets-59l-activite-partielle@nord.gouv.fr](mailto:ddets-59l-activite-partielle@nord.gouv.fr) (03.20.12.20.15 / 03.20.12.20.36 pas d'accueil physique)

## Implantation géographique dans le Nord

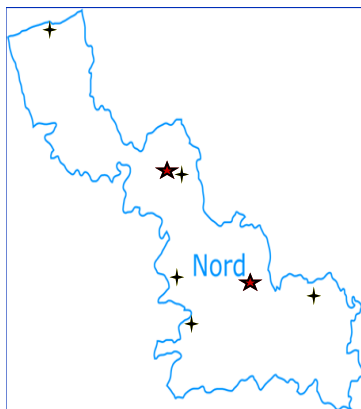
La DDETS conserve les sites existants de la DDCCS et des UD de la Direccte, soit 3 implantations principales :

- Lille Cité Administrative - Lille Gambetta - Les Tertiales à Valenciennes,

ainsi que les sites distants de :

Douai - Dunkerque - Villeneuve d'Ascq - Maubeuge - Cambrai.

A l'horizon 2023, la création d'une nouvelle cité administrative rassemblera les 2 sites lillois.



DDETS du Nord Valenciennes  
Les Tertiales  
Rue Marc Lefrancq  
BP 90045  
59301 VALENCIENNES Cedex  
Tél : 03.27.09.96.96  
ddets-59v-direction@nord.gouv.fr

**Implantation géographique Valenciennes**

DDETS du Nord Lille  
Immeuble « Le République »  
77 rue Léon Gambetta  
BP 20501  
59022 LILLE Cedex  
Tél : 03.20.12.55.55  
ddets-59l-direction@nord.gouv.fr

DDETS du Nord Lille  
Cité Administrative  
175 rue Gustave Delory  
BP 82008  
59011 LILLE Cedex  
Tél : 03.20.18.33.33  
ddets-direction@nord.gouv.fr

**Implantation géographique Lille**

Directeur de publication : Emmanuel RICHARD

Comité de rédaction : Olivier BAVIERE - Émilie MAMCARZ - Emmanuel RICHARD - Jacques TESTA

Réalisation - Conception :

Cabinet de direction—Secrétariat